QINETIQ

Code de conduite des fournisseurs



Cher fournisseur,

Chez QinetiQ, nous pensons que le respect de nos valeurs d'intégrité, de collaboration et de performance nous permet d'offrir l'excellence à nos clients et de conserver la confiance de tous ceux avec qui nous travaillons.

Il est important pour nous de maintenir des normes éthiques et responsables élevées et nous attendons cela de la livraison de bout en bout, y compris tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.

En travaillant avec vous, notre fournisseur, nous voulons construire des relations durables sur la base d'un niveau de confiance élevé. Vous êtes une extension de notre entreprise.

Le code de conduite des fournisseurs du groupe QinetiQ (le "code des fournisseurs") définit les principaux principes et normes que nous attendons de nos fournisseurs, selon les normes de notre propre code de conduite que tous nos employés et directeurs doivent appliquer.

Ce code n'est pas destiné à entrer en conflit avec les conditions contractuelles existantes entre QinetiQ et ses fournisseurs, ni à les modifier. Nous avons l'intention d'offrir des conseils aux fournisseurs de QinetiQ et, en cas de conflit, les conditions contractuelles existantes auront la priorité. Nous accueillons favorablement les contributions de nos fournisseurs à ce code.

Les principes fondamentaux que nous attendons sont les suivants:

- Respecter toutes les lois et réglementations pertinentes
- Offrir un lieu de travail sûr, diversifié et inclusif et respecter les droits de l'homme.
- S'engager envers la durabilité pour protéger notre environnement
- Nous aider à atteindre nos objectifs de zéro émission nette d'ici 2050 ou plus tôt.

Vous faites partie intégrante de la réussite de QinetiQ, c'est pourquoi nous exigeons de vous que vous respectiez et adhériez pleinement à ce Code, en travaillant avec vos fournisseurs afin de contribuer à la réalisation et à la mise en œuvre de ces attentes.

Merci,



Sam LewisChief Growth Officer



Nous disposons de plusieurs moyens, dont notre service de "signalement confidentiel", qui fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et notre ligne d'assistance électronique en matière d'éthique. Nous souhaitons que tous les membres de notre chaîne d'approvisionnement soient convaincus que notre approche de la "prise de parole" les inclut et nous encourageons nos fournisseurs à proposer un service anonyme similaire pour signaler les problèmes éthiques.

Pour notre courriel sur l'éthique, veuillez utiliser : ethics@QinetiQ.com

Pour utiliser le système de signalement confidentiel fourni par un tiers, visitez le site : http://QinetiQ.ethicspoint.com/

Vous pouvez également prendre contact par téléphone :

Australie

Allemagne

1800 986 239

0800 1890364

Canada

Suède

(844) 932 1013

020 10 93 34

France

Royaume-Uni

0805 08 09 86

0800 069 8738

Pour les fournisseurs de nos activités aux États-Unis, veuillez utiliser les coordonnées suivantes :

Courriel éthique: ethics@us.QinetiQ.com

Système de signalement confidentiel fourni en externe https://QinetiQinc.ethicspoint.com

Numéro gratuit, accessible à tout moment depuis les États-Unis et l'étranger :

1-888-400-4511

Gouvernance

Lois et règlements

Principe de base : Respecter toutes les lois et réglementations pertinentes.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils connaissent et respectent toutes les lois et réglementations, nationales et internationales, relatives à leurs activités.

Ce principe couvre les lois relatives au travail, à l'environnement, à l'approvisionnement et au commerce de minerais provenant de zones affectées par des conflits ou à haut risque, ainsi que toutes les réglementations et normes établies par les organes directeurs.

Lutte contre les pots-de-vin et la corruption

Nous ne tolérons pas les pots-de-vin ou la corruption sous quelque forme que ce soit. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils adoptent également une approche de tolérance zéro à cet égard, en veillant à ce qu'ils ne : proposent, promettent, donnent, acceptent ou reçoivent aucun pot-de-vin ou toute autre forme d'incitation (cadeaux, paiement, hospitalité ou divertissement).

Ceci, quelle que soit la valeur, dans l'intention ou l'apparence d'influencer une décision commerciale ou d'obtenir un avantage commercial inapproprié, que ce soit directement ou par l'intermédiaire d'un tiers.

Cela inclut les paiements de facilitation, même lorsque ces paiements sont considérés comme faisant partie des pratiques commerciales locales ou acceptables en vertu de la législation locale.

Conflit d'intérêt

Les fournisseurs de QinetiQ doivent éviter toute relation, influence ou activité qui pourrait nuire à leur capacité à prendre des décisions justes et objectives dans le cadre de leur travail.

Si un fournisseur pense qu'il existe, ou peut exister, un conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu, nous attendons de lui qu'il le révèle à QinetiQ et à toutes les autres parties concernées, dès que possible.

Nous attendons également des fournisseurs qu'ils fournissent une formation adéquate aux employés qui peuvent être exposés au risque de conflit d'intérêts.

Sécurité des informations

Il est essentiel pour QinetiQ que ses fournisseurs veillent à ce que toutes les données et informations sensibles (y compris les actifs et équipements sur lesquels elles sont traitées et stockées) soient protégées de manière appropriée. Nous attendons que les données et les informations soient correctement et clairement marquées, et que les systèmes qui les gèrent bénéficient d'une protection appropriée. L'accès aux informations classifiées doit être limité aux personnes disposant d'une autorisation de sécurité officielle et sur la base du "besoin de savoir". Le fait de ne pas protéger des informations sensibles et classifiées est contraire à la loi et peut nuire considérablement à la réputation du fournisseur et de QinetiQ. Dans les cas de sécurité nationale, si les lois sont violées, les personnes impliquées peuvent également être confrontées à des amendes substantielles et à des peines de prison.

Minéraux de conflit/responsables

Les fournisseurs doivent établir des politiques et des processus pour s'assurer raisonnablement que les minéraux de cette **catégorie** qui peuvent être contenus dans les produits qu'ils fabriquent ne financent ni n'alimentent directement ou indirectement les violations des droits de l'homme.



Les fournisseurs doivent exercer, lorsque la loi l'exige, une diligence raisonnable sur la source et la chaîne d'approvisionnement de ces minéraux, et au minimum exiger la même chose de leurs fournisseurs de rang suivant.

Pièces de contrefaçon

Les fournisseurs doivent développer, mettre en œuvre et maintenir des méthodes et des processus efficaces pour minimiser le risque d'introduction de matériaux ou de composants contrefaits dans notre chaîne d'approvisionnement. En outre, les fournisseurs doivent notifier aux destinataires les pièces et matériaux contrefaits lorsque cela est nécessaire, et les exclurent du produit livré.

Protection des données personnelles

QinetiQ prend la protection des données très au sérieux et nous avons l'intention de travailler avec des fournisseurs qui pensent de même. QinetiQ opère dans de nombreuses juridictions et applique les Principes de la Loi Britannique sur la Protection des Données de 2018 dans toutes nos entités, quel que soit leur emplacement. Notre avis de confidentialité se trouve ici.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils comprennent comment gérer nos données de manière efficace et conforme, notamment en conservant nos données de manière sécurisée et en ne partageant nos données que lorsque la permission a été donnée de le faire. Des dispositions spécifiques seront décrites dans le contrat par le biais d'une clause de protection des données ou d'accords plus prescriptifs, qui doivent être appliqués. En raison de la nature de notre activité, nous sommes tenus de nous informer de tout changement dans l'activité d'un fournisseur, tel qu'un changement de propriétaire ou une acquisition, ou de tout problème lié au traitement de nos données par le fournisseur ou un sous-traitant, et ce dans le cadre d'un autre contrat, par courtoisie.

Conformité Commerciale

Il est essentiel que les fournisseurs respectent toutes les lois et réglementations applicables en matière de contrôle des importations et des exportations, y compris les embargos, les sanctions et les règles anti-boycott. QinetiQ attend des fournisseurs qu'ils fournissent des informations spécifiques à leurs marchandises concernant les douanes et les licences d'exportations stratégiques.



Les fournisseurs doivent comprendre toutes les exigences en matière de sanctions et de contrôle des importations et des exportations liées à leur travail et s'assurer que les décisions et les activités sont conformes à ces exigences.

Personnes

Principe fondamental : fournir un lieu de travail sûr, diversifié et inclusif et respecter les droits de l'homme.

Santé et Sécurité

QinetiQ s'est engagé dans une culture de la sécurité d'abord, et la protection de notre personnel et de nos partenaires est une priorité.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même et qu'ils fournissent un environnement de travail sûr, sain et sécurisé à leurs employés, entrepreneurs, clients et à toute personne pouvant être affectée par leurs activités. Cependant, nous reconnaissons que le succès de notre entreprise va au-delà du simple respect des exigences légales.

Pour développer notre culture de la sécurité au sein de QinetiQ, nous avons mis en place le programme "Safe for Life". Safe for Life se concentre sur nos comportements et notre culture de la sécurité, et pas seulement sur les systèmes et les processus, de sorte que les principes peuvent être appliqués à tout ce que nous faisons, où que nous soyons. Nous partageons tous la responsabilité de respecter les lois et réglementations pertinentes en matière de santé et de sécurité, et nous attendons de tous les fournisseurs qu'ils jouent un rôle actif à cet égard.





Conformément aux valeurs de QinetiQ, les fournisseurs sont censés :

- Soutenir et promouvoir la diversité et l'inclusion, sur le lieu de travail et avec les fournisseurs.
- Offrir un environnement exempt de toute forme de harcèlement, d'intimidation et de discrimination
- Travailler en partenariat pour créer et maintenir un environnement de travail inclusif où l'innovation et la contribution unique de chacun sont valorisées.
- Assurer l'égalité des chances et de traitement des employés et des fournisseurs par la non-discrimination sur la base de caractéristiques protégées – race, handicap, âge, sexe, orientation sexuelle ou croyances religieuses.
- Encourager l'engagement avec des fournisseurs de taille, de propriété et de géographie différentes – par exemple, les petites et moyennes entreprises (PME). Le cas échéant, encouragez l'engagement dans les forces armées nationales ou autres.
- Fournir à tous les employés un contrat écrit dans une langue qu'ils comprennent, indiquant clairement leurs droits et responsabilités, les salaires, les heures de travail, les avantages et autres conditions de travail/ emploi.

Droits de l'Homme

La responsabilité de respecter les droits de l'homme est une norme mondiale de conduite attendue de toutes les entreprises commerciales, où qu'elles opèrent.

En accord avec les valeurs de QinetiQ, nous attendons :

- **Dignité et respect** : pour tous les employés, fournisseurs et partenaires.
- Pas d'esclavage moderne, de travail des enfants et de traite des êtres humains: nos fournisseurs mettront en œuvre des mesures pour s'assurer que ces pratiques n'ont pas cours dans leurs chaînes d'approvisionnement ou dans toute autre partie de leurs activités, en veillant à ce que toutes les lois, tous les règlements et toutes les lois (y compris la loi sur l'esclavage moderne et la loi sur la prévention du travail forcé des Ouïghours, mais pas seulement) soient respectés.
- Liberté d'association: reconnaître et respecter les droits des employés à exercer des droits légaux de libre association et à communiquer ouvertement avec la direction concernant les conditions de travail sans crainte de harcèlement, d'intimidation, de sanction, d'interférence ou de représailles.
- Environnement de travail : exempt de harcèlement physique, psychologique et verbal, ou de toute autre conduite abusive.
- Liberté de circulation : et possibilité de mettre fin à l'emploi, en interdisant la confiscation des documents d'identité des travailleurs.
- Salaires équitables : pour tous les employés, avec respect des horaires de travail et des heures supplémentaires
- Formation : fournie aux employés concernant les risques d'esclavage moderne dans leurs chaînes d'approvisionnement.
- Mécanismes de règlement des griefs : en place pour garantir que toute préoccupation soulevée par les employés, les fournisseurs ou les partenaires puisse être signalée et traitée. Si aucun mécanisme de règlement des griefs n'est en place, les fournisseurs doivent utiliser les coordonnées de QinetiQ Speak Up fournies ci-dessus.

Pratiques de paiement rapide



Nous avons pris l'engagement de payer rapidement nos fournisseurs. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils s'assurent également de payer leurs fournisseurs à temps, conformément aux conditions de paiement contractuelles convenues.

Nous les encourageons à adopter et à signer un code de paiement national pertinent pour démontrer cet engagement.

Engagement communautaire

Nous encourageons nos fournisseurs à s'engager auprès des communautés dans lesquelles ils opèrent, afin d'identifier la valeur sociale et de soutenir le développement économique, ainsi que de contribuer davantage à la durabilité et d'avoir un impact social positif.

Un vrai salaire de subsistance

Chez QinetiQ, nous avons démontré notre engagement en faveur d'une rémunération équitable en décidant de demander l'accréditation du salaire de subsistance. Cela permettra à chaque employé direct de notre entreprise de recevoir au minimum le salaire de subsistance réel, avec une augmentation annuelle reflétant le coût de la vie à ce moment-là.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les mêmes normes. Au cours des trois prochaines années, nous nous efforcerons d'intégrer ces principes dans les contrats des entrepreneurs et des sous-traitants qui travaillent régulièrement sur les sites de QinetiQ, afin de garantir une rémunération équitable au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

Planète

Principe Fondamental : S'engager dans la durabilité pour protéger notre environnement.

Pour protéger notre planète, nous devons tous travailler ensemble.



Nous reconnaissons que nous avons un impact sur la planète par nos émissions de gaz à effet de serre, les ressources que nous utilisons et les déchets que nous produisons.

Nous sommes tous responsables de la durabilité de notre environnement. Nous attendons donc de tous ceux qui travaillent chez QinetiQ et de nos fournisseurs qu'ils se comportent de manière à aborder et à réduire de manière proactive nos impacts sur la biodiversité, et qu'ils recherchent des opportunités d'améliorer l'environnement naturel.

Nous accueillons et encourageons les initiatives des fournisseurs qui nous aident à minimiser nos impacts environnementaux.

Approvisionnement Durable

L'approvisionnement durable, également appelé approvisionnement responsable ou éthique, traite des impacts plus larges des activités d'une organisation sur les "5P" (Personnes, Planète, Paix, Prospérité et Partenariat).

QinetiQ et ses chaînes d'approvisionnement doivent travailler en collaboration, en intégrant l'objectif et la responsabilité de l'entreprise pour mettre en œuvre et intégrer les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans notre processus d'approvisionnement.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils disposent d'une politique écrite en matière de gouvernance environnementale et sociale (ESG) ou de développement durable et que tous les employés soient informés de ce document et en aient connaissance.

Engagement net zéro

Principe Fondamental : nous aider à atteindre nos objectifs de zéro émission nette d'ici 2050 ou plus tôt.

Nous avons été la première entreprise du secteur aérospatial et de la défense à faire approuver nos objectifs scientifiques en 2022.

Nous nous sommes engagés à atteindre l'objectif de zéro émission d'ici 2050 ou plus tôt.

Sans vous, nos fournisseurs, nous ne pourrions pas y parvenir. Nous encourageons donc tous nos fournisseurs, y compris les PME, à s'engager à atteindre des objectifs scientifiques et à réduire leurs émissions à zérod'ici 2050 ou plus tôt.



En nous concentrant sur cet engagement, nous pouvons tous travailler ensemble à la stratégie "Net Zero" du gouvernement britannique, qui consiste à limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels.

Outre le fait que c'est la bonne chose à faire, nous aider à nous diriger vers un avenir plus durable est essentiel pour notre prospérité mutuelle. Les clients accordent de plus en plus d'importance aux niveaux d'émissions et à la traçabilité lors de l'achat de produits et de services, les opportunités futures privilégiant les solutions présentant les émissions les plus faibles, étayées par des preuves de pratiques durables tout au long de la chaîne de valeur.

Outre la réduction des émissions, nous avons tous la responsabilité de gérer nos activités de manière à limiter les déchets mis en décharge (en utilisant la hiérarchie des déchets), à prévenir la pollution et à utiliser les ressources de manière durable. En collaborant et en nous concentrant ensemble sur ces éléments cruciaux, nous assurerons l'avenir de nos entreprises, de nos communautés, de nos collaborateurs et de notre planète.

Nous avons besoin d'écosystèmes naturels résilients pour pouvoir résister aux pires effets du changement climatique et l'amélioration de la biodiversité est fondamentale pour la santé globale de la planète.



Ce code est conçu pour fournir des informations afin de clarifier les attentes que nous avons envers nos fournisseurs, nos partenaires et notre chaîne d'approvisionnement mondiale, en définissant les normes minimales de comportement et les pratiques.

L'adhésion à ce code permet de garantir de bonnes pratiques commerciales, qui profitent à la fois à nos fournisseurs et à nos clients.



Nous attendons également des fournisseurs qu'ils transmettent ces principes à leurs propres fournisseurs afin de garantir l'alignement de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Il est essentiel que nos fournisseurs saisissent, stockent et conservent les documents commerciaux de manière sécure et précise lorsque cela est nécessaire.

S'il s'avère qu'un fournisseur ne répond pas aux attentes définies dans ce Code, nous réexaminerons la relation qu'il entretient avec QinetiQ. Des mesures correctives pourront être prises, sous réserve des termes de tout contrat existant.

Nous accueillons favorablement les contributions de nos fournisseurs à ce code. Si vous avez des réactions, des commentaires ou des questions concernant ce code de conduite des fournisseurs, veuillez contacter

procurement@QinetiQ.com



QinetiQ

Cody Technology Park Ively Road, Farnborough Hampshire, GU14 0LX United Kingdom

Feb23 © QinetiQ Limited 2023